

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES CATAMARANS 2021-2024

Châtel Hobie Cup
Autorité Organisatrice (AO) : CNCP 17002
Grade 5C
Châtelailon Plage
11 et 12 juin 2022

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est à l'accueil.

3.2 Le PC course est situé à l'accueil.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse du CNCP.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Classe	Classe
11 juin 2022	HC 16	HC 14	HC INC

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est à 13h le samedi et 13h30 le dimanche.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.1.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- logo HC sur fond rouge pour les HC 16

- logo HC sur fond jaune pour les HC 14

- logo HC sur fond vert pour les HC INC

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Le parcours est décrit en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Bouée de départ (babord) : couleur verte

Bouée de parcours : couleur blanche

Bouée arrivée : couleur orange

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course l'extrémité et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après le signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

12.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

12.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28).

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu et une bouée orange.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (intéressé ou groupes temps compensé)
Toutes	35 minutes	[xxx minutes]	[xxx minutes]

15.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles à l'accueil du CNCP.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à l'accueil du CNCP. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

16.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

17. CLASSEMENT

17.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand plus de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

18 REGLES DE SECURITE

18.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris doivent être ramenés à terre par les coureurs.

20 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée sur la plage.

21. PRIX

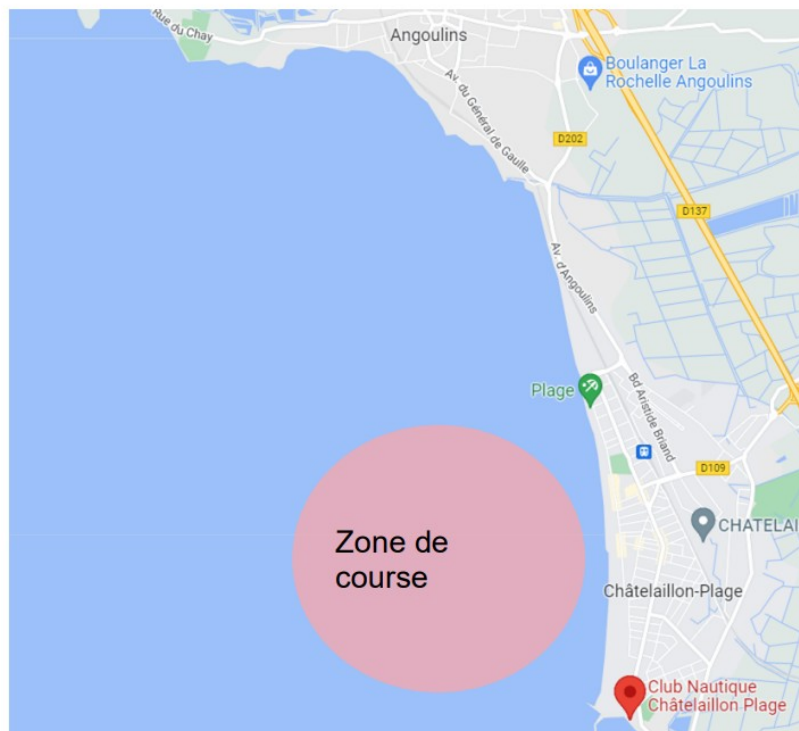
Des prix seront distribués le dimanche 12 juin à la fin des courses

Arbitres désignés : Louis LOISEL, Clément RINGEARD

Président-e du comité de course : Louis LOISEL

Président-e du comité technique : Louis LOISEL

Président-e du jury : Clément RINGEARD

ANNEXE 1 – ZONE DE COURSE

ANNEXE 2 – PARCOURS

